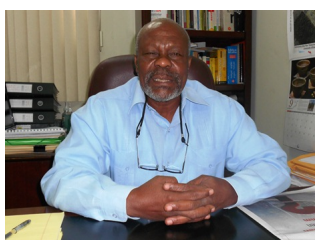


En réaction à l'annonce de plusieurs professeurs de l'Université d'État d'Haïti (UEH) qui avaient notifié au Conseil exécutif de cette institution un préavis de grève prévue au 1er octobre 2013, dans le but d'exiger une révision à la hausse du salaire des professeurs de l'UEH, le recteur Jean Vernet Henry a indiqué lundi, à Haïti Press Network, être autant préoccupé par la question de salaire des professeurs et la condition enseignante pour lesquelles il plaide depuis déjà des lustres.



« Moi-même je suis un peu surpris de ce préavis de grève. Le niveau de salaire des professeurs et du personnel non-enseignant de l'UEH m'a toujours préoccupé », a déclaré d'emblée le recteur Jean Vernet Henry.

M. Henry soutient avoir pris la décision dès son arrivée à la tête de l'UEH en tant que recteur, de redresser le salaire des enseignants et des non-enseignants de l'institution.

Selon lui, outre la question du niveau de salaire, la décision de travailler parallèlement sur la condition enseignante et sur le statut des professeurs à l'UEH a également été prise. Cependant, ajoute-t-il, le budget qui était mis à la disposition de l'UEH ne lui permettait pas d'entreprendre une telle démarche qui lui constitue toujours une préoccupation.

« Je me suis toujours plaint du fait que les professeurs à temps plein n'aient pas un salaire suffisant et sont attirés par les ONGs. Ils reviennent avec leur Master et sont obligés de repartir pour n'avoir pas perçu un salaire décent en Haïti », déplore le numéro 1 de l'UEH.

Soucieux de cette problématique, le Conseil de l'université avait, informe-t-il, entrepris des

démarches dans l'idée de pouvoir augmenter le budget de l'UEH afin de résoudre certains problèmes, singulièrement celui de la situation salariale.

« Après les démarches menées par le Conseil de l'université en juillet 2012 pour une augmentation de notre budget, le Sénat nous avait annoncé avoir accordé 350 millions de gourdes en plus au budget de l'UEH. C'était pour moi l'occasion tant rêvée pour toucher le problème de salaire des professeurs. Néanmoins, une commission créée par le Conseil, chargée de travailler sur une grille de salaire pour les professeurs, n'a jusqu'à présent pas remis le rapport y relatif », regrette M. Henry.

Le pire, précise le responsable, il a identifié un membre de ladite commission chargée de rédiger la proposition alternative, qui n'a pas acquitté de sa tâche et qui a signé le préavis de grève des professeurs.

« Le Conseil exécutif composé du recteur et des vice-recteurs est soumis aux directives du Conseil de l'université. Or le Conseil de l'université avait intimé l'ordre au Conseil exécutif de ne pas travailler sur les salaires tant que cette commission n'aura pas donné le résultat de son travail », a expliqué le recteur Jean Vernet Henry, qui s'est montré très soucieux à la situation qui prévaut.

Il a, par ailleurs, annoncé une rencontre ce mercredi 11 septembre avec les professeurs signataires du préavis de grève pour leur expliquer la situation.

« En principe, on a une assiette budgétaire. On a une enveloppe. Nous devons tenir compte de cette enveloppe-là pour faire des ajustements de salaire. Il ne s'agit pas seulement des professeurs, mais aussi du personnel non-enseignant à l'UEH », laisse-t-il entendre.

Concernant la condition enseignante, le recteur Jean Vernet Henry affirme avoir engagé une équipe de professeurs de l'université qui sont actuellement en train de travailler sur la condition enseignante de l'UEH ainsi que le statut du professeur.

« Ce sont deux thèmes qui m'intéressaient sur lesquels je travaille et que j'avais commencé à

travailler avant même que ces gens-là aient posé ce problème », apprend-il, notant au passage qu'il est de ceux qui cherchent un salaire décent pour les professeurs.

La requête des professeurs

Plus de vingt-cinq professeurs, rappelons-le, du corps de l'enseignement supérieur, notamment de l'Université d'État d'Haïti (UEH), avaient informé le Conseil exécutif de l'UEH d'un préavis de grève pour réclamer la révision salariale des professeurs de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) et de meilleures conditions de travail.

Cette décision a été annoncée par une correspondance datant du 19 août 2013 et acheminée au Conseil de l'Université à Port-au-Prince le 28 août 2013. Les professeurs entendent dénoncer le dénigrement, l'injustice, l'irrespect et l'indifférence des autorités notamment le Conseil exécutif de l'UEH.

« Cette importante question de salaire serait laissée à l'arbitraire, au caprice et à la bonne grâce des dirigeants de chaque faculté », se sont exprimés les professeurs signataires.

Texte et photo : Alix Laroche

alix.l@hpnhaiti.com